ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

C.T AIT MAJDEN

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 16/2026

Le Président de la commune d'AIT MAJDEN procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 43-44-45 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dilhijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : Location des engins sans carburant au profit de la commune AIT MAJDEN.

CONSISTANCE DE LA PRESTATION:

N°	Désignation	Caractéristiques et Spécifications	U	Q	Garanties exigées
1	LOCATION D'UNE CAMION A BENNE	capacité de 10 m3, y compris chauffeur, huit (8h/j) de travail par jour et toute sujétion.	JOUR	15	
2	LOCATION D'UNE TRACTOPELLE JCB	y compris les frais de : chauffeur, assurances, réparation, entretien , huit (8h/j) de travail par jour et toute sujétion.	JOUR	30	
3	LOCATION D'UNE NIVELEUSE	y compris les frais de : chauffeur, assurances, réparation, entretien, huit (8h/j) de travail par jour et toute sujétion.	JOUR	30	

NB:

- *Lieu d'exécution :* commune AIT MAJDEN
- *Délai d'exécution : Le délai d'exécution des travaux est de 30 jours après engagement du bon de commande.*
- *Date et heure limite de réception des devis des concurrents :* 23 NOV 2026 *À .....h.*
- *Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma*

Le président de la commune AIT MAJDEN

Royaume du Maroc Commune Ait Majden Ministère de l'Int.

le Président : CHERRAHMAN EL GHAZI